



BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY

9 septembre 2016

Prochaines activités de la Société

Le mardi 13 septembre 19 h 30 à 21 h : inscription 2016-2017

La soirée d'inscription du 13 septembre aura lieu au local habituel de 19 h 30 à 21 h, soit au 2^e étage de l'aréna de Sainte-Foy, 930, avenue Roland-Beaudin, tant pour les anciens membres que pour toute nouvelle personne qui désire devenir membre. La cotisation annuelle coûte 60 \$ pour un membre et 80 \$ pour deux personnes vivant à la même adresse, cela pour les citoyens de la ville de Québec. Pour les personnes ne résidant pas à Québec, le tarif est majoré de 50 %. Pour les personnes désirant assister à plusieurs activités, c'est fort économique plutôt que de payer à chaque fois, la Société présentant près de 40 activités par année.

Toutes les personnes déjà préinscrites au printemps n'ont pas à se présenter à cette soirée.



Le mardi 20 septembre : Atelier de boutures par Réal Dumoulin, président de la Société

Comme à chaque année, un atelier de bouture aura lieu pour les personnes intéressées. Les rudiments du bouturage seront révisés. Les personnes présentes pourront mettre la main à la pâte et bouturer leurs propres plants ou les nombreux autres plants apportés par les membres de la Société. **Voir les règles de l'atelier à la page suivante.**



Excursion aux mousses et aux champignons le 23 septembre	p. 2
Activité récente de la Société : Voyage dans les Basses-Laurentides	p. 3
Conseils de saison : Disposer des plantes à problèmes	p. 3

Règles de fonctionnement de l'atelier de boutures :

- chacun apporte des boutures de plantes de belle apparence d'extérieur ou d'intérieur (tige de 10 à 15 cm ou 4 à 6 pouces) : aucun plant mère ne sera permis dans le local de culture, mais on peut les apporter à l'atelier pour en faire des boutures;
- les boutures et les plants mères doivent être nettoyés et traités à l'insecticide auparavant ou sur place;
- chaque personne peut apporter son matériel de culture ou en acheter sur place (terreau, contenants, plateaux, etc.);
- chaque personne doit apporter son sécateur;
- les boutures ou les plants doivent être identifiés, et si possible avec une fleur ou une photo de floraison.

Noter que **les personnes qui n'ont pas de boutures pourront en obtenir sur place** et que ceux et celles qui ne voudraient **qu'assister** sont aussi les bienvenus.



Excursions en forêt aux mousses et aux champignons les 23, 24 (complet) ou 25 septembre (complet)

Cette activité particulière se répétera trois jours de suite les 23, 24 et 25 septembre pour accommoder le plus de participants possibles. **Les 24 et 25 septembre sont complets.** Chaque personne ne participe cependant qu'à une seule journée. Les participants d'une journée (maximum 24 personnes par jour) seront divisés en 2 groupes de 12 personnes. Un premier groupe de 12 personnes ira le matin en forêt identifier des champignons avec une spécialiste et un deuxième groupe de 12 personnes ira en forêt identifier des mousses avec une spécialiste des mousses. Tous se rencontreront à l'heure du dîner pour manger leur lunch (que chacun aura apporté). L'après-midi, le groupe des champignons du matin ira aux mousses et celui des mousses du matin ira aux champignons. Pour le transport, il n'y aura pas d'autobus, mais du co-voiturage étant donné que les excursions auront lieu à Stoneham. Les excursions auront lieu beau temps, mauvais temps.

8 h	Départ de l'aréna de Sainte-Foy
9 h à 12 h	Excursions
12 h à 13 h	Lunch
13 h à 16 h	Excursions
16 h 45	Retour à l'aréna de Sainte-Foy

Coût pour la journée complète : 30 \$ membres

35 \$ non-membres

Veuillez libeller votre chèque au nom de la Société d'horticulture de Sainte-Foy pour cette excursion. Pour information et réservation, contactez Réal Dumoulin au (418) 651-4970 ou par courriel : learquebec@videotron.ca.



Activités récentes de la Société

Le samedi 13 août : Voyage dans les Basses-Laurentides

Malgré une température des plus maussades avec une pluie quasi constante durant toute la journée, les visites de jardin furent grandement appréciées de toutes les personnes participant à la journée. Les nombreux jardins des *Gerbes d'Angelica*, à Mirabel, ont réussi à enchanter malgré les conditions météo. Après un excellent dîner à l'intérieur près de la belle boutique, le groupe s'est dirigé vers le Centre de la nature de Laval, un immense et absolument magnifique jardin auquel il faudrait consacrer au moins une journée complète pour vraiment le découvrir en entier. Tant les jardins de vivaces que les jardins d'annuelles et les serres tropicales méritent absolument une visite prolongée. La journée s'est terminée par un buffet à Trois-Rivières après une visite à la Pépinière Villeneuve à L'Assomption. Voici quelques photos témoignant de la beauté de ces jardins.



Message aux membres

Réponse à vos questions par Larry Hodgson le 11 octobre

Comme il l'avait fait il y a quelques années, M. Larry Hodgson répondra aux questions des personnes présentes lors de la soirée du 11 octobre prochain. Afin de lui faciliter la tâche et d'obtenir des réponses plus élaborées et précises, il est important de fournir vos questions en avance au conférencier. Envoyez vos questions dès que possible à Réal Dumoulin, learquebec@videotron.ca. Le conférencier commencera à répondre aux questions reçues d'avance, puis aux autres questions selon le temps restant.

Conseils de saison

Disposer des plantes à problèmes

La saison de culture est bien avancée et nous avons tous vu dans notre jardin des plantes qui posaient problème pour diverses raisons. Certaines sont envahissantes, certaines sont malades et déparent le décor, certaines sont envahies constamment par des insectes ravageurs, certaines sont simplement trop faibles, certaines ne fleurissent pas, etc. Bref, certaines plantes deviennent des indésirables dans notre jardin et nous désirons nous en débarrasser ou, dit plus poliment, en disposer. Voici quelques conseils pour le faire correctement pour éviter des problèmes futurs.

Les plantes envahissantes

Il y a plusieurs types de plantes envahissantes et il ne faut pas les traiter de la même façon si on veut s'en débarrasser avec succès. Pour certaines, il suffit de les arracher et de les mettre au compost ou aux déchets. C'est le cas des sédums, des lysimaques, etc. Or, un grand nombre de plantes envahissantes exigent plus de soins, car la moindre partie de racine repartira la plante l'année suivante. Pour la plupart d'entre elles, il suffira de les couper ou de les arracher plusieurs fois pour les affaiblir suffisamment pour qu'elles disparaissent. En effet, les plantes ont absolument besoin de lumière pour vivre et si on enlève les parties exposées à la lumière, elles finiront par mourir de faiblesse. Cependant, certaines sont plus résistantes. Il faudra alors couvrir le sol où croissait la plante avec un plastique opaque pour au moins une année pour y parvenir. C'est le cas de l'herbe aux goutteux, de certaines persicaires et surtout des bambous.



Les plantes malades et les plantes envahies de ravageurs

Pour les plantes malades ou envahies de ravageurs, on les arrache et on les met aux déchets et non dans le compost, car il y a un risque que la maladie se propage par le compost, surtout s'il ne

chauffé pas assez ou que des œufs survivent. On peut aussi les brûler si les règlements municipaux le permettent.



Les plantes faibles, qui ne se développent pas ou qui ne fleurissent pas

Dans ce cas, cela dépend. Avant de se défaire d'une plante qui ne se comporte pas comme on le voudrait, il vaudrait mieux investiguer pour trouver la raison de cette mauvaise croissance. Dans certains cas, il suffirait de peu pour que la plante nous donne entièrement satisfaction. Il faut se poser quelques questions telles les suivantes :

- La plante est dans un milieu qui lui convient au plan de la luminosité ?
- La plante est-elle dans un sol qui lui convient : trop ou pas assez acide ? pas ou trop riche ? trop ou pas assez humide ? Etc.

Il est possible que la plante ait toutes les bonnes conditions, mais demeurent tout de même faible et sans intérêt. Il faut comprendre que les plantes sont comme les humains, certaines sont fortes et en santé et d'autres faibles et malades. Si c'est le cas, on la jette. Si ce sont les conditions de culture qui ne conviennent pas et qu'il n'est pas possible de les améliorer pour diverses raisons dans notre terrain, on peut alors donner la plante qui pourra trouver un lieu plus favorable ailleurs.

Voilà.

Rédaction : Réal Dumoulin / Révision linguistique : Judith Brillant

